



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

ANNEXE R1

Fiche de poste

Fonctions
<p>Métier ou emploi type* : Technicien-ne électricité courants fort ou faible - G4A45</p> <p>*REME, REFERENS, BIBLIOPIL</p>
Fiche descriptive du poste
<p>Recrutement : concours externe Catégorie : B Corps : TECH CN – bap G</p> <p>Profil du poste : Assurer la maintenance des installations électrique du campus de Rangueil et de l'Arsenal.</p> <p>Assurer l'exploitation, la maintenance de niveau 3 et les travaux de modification, de dépannage et d'améliorations des installations de courant fort, courant faible et de comptage géré par le service gestion exploitation. L'agent est logé par nécessité absolue de service pour assurer une mission d'agent d'astreinte.</p>
Affectation
<p>Administrative : Rectorat de l'académie de Toulouse - SGE Géographique : Chancellerie des Universités / SGE 10 chemin des Maraîchers 31400 Toulouse</p> <p>Le Service de Gestion et d'Exploitation (SGE) de la Chancellerie des Universités du Rectorat de Toulouse assure, autour d'une équipe de 35 personnes, la gestion et l'exploitation des installations techniques du campus de Rangueil et des sites déportés, composés des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les réseaux de chauffage urbain à eau surchauffée (10 kms), d'électricité HTA 20KV (10 kms), de GTC –fibres optiques et paires cuivre-, d'éclairage public, de gaz naturel, d'eau potable, d'arrosage, d'eau pluviale, d'air comprimé et d'assainissement.• La voirie et les espaces verts (170 Ha)• Les locaux techniques (une chaufferie centrale de 60MW, 5 chaufferies de 2 à 8 MW, 60 sous stations primaires et 200 secondaires)• Le SIGT, gestion documentaire, informatisée sous une base de donnée géo-référencée (Autocad) et papier (classeurs, calques, plans...)• La continuité de service des installations de fourniture de fluides et d'énergie du campus génère les contraintes suivantes :• Disponibilité (vacances, jours fériés, nuit...) dans le cadre de l'astreinte de premier ordre 7j/7 et 24h/24• Exigences de fonctionnement permanent nécessitant une réactivité face aux urgences <p>Environnement spécifique des installations : (eau 180°C à 15 bars / GAZ / AEP/ Haute Tension nécessitant la formation par un organisme agréé ainsi que les habilitations HC BC BR ...)</p>



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Missions

Activités principales :

Exercées au sein du Service de Gestion et d'Exploitation sur les installations du campus de Rangueil et de l'Arsenal.

- Assurer l'entretien et des opérations de maintenance des équipements à la charge du SGE.
- Installation et dépannage d'équipement d'automatisme (Automate, sonde, compteur, actionneur...)
- Assurer le diagnostic et le dépannage des installations de comptage.
- Procéder aux dépannages des installations électriques courants forts et courants faibles. (dans S/S Chauffage, chaufferie, poste HT, TGBT, Eclairage public...)
- Réaliser ou modifier des installations électriques basse tension ou de courant faible.
- Effectuer des manœuvres de consignation lors d'intervention HT ou BT.
- Assurer l'entretien, la maintenance et les vérifications techniques réglementaires, analyser les rapports et lever ou faire lever les observations.
- Gestion des stocks matériels électriques, établissement de devis.
- Tenir à jour l'ensemble des documents techniques de recollement des installations basses tension (plans, notice technique, schémas, recettes, ...)
- Aide aux chauffagistes en période de chauffe.

Activités associées :

Agent d'astreinte par roulement d'1 semaine sur 3 en hiver, 1 semaine sur 6 en été.

- Intervenir et assurer la sécurisation des installations et l'identification de premier niveau sur l'ensemble des installations du service (eau surchauffée, haute tension, gaz, air comprimé, eau potable, éclairage public etc...).
- Assurer les dépannages.
- L'agent est logé par nécessité absolue de service.

Participation à la gestion des énergies de l'ensemble des fluides du campus (Eau, Gaz, Electricité, Chaleur, Air Comprimé)

- Suivre quotidiennement les remontées compteurs et vérifier la fiabilité des données remontées.
- Contrôle de cohérence des consommations sur la base d'une trame d'analyse établie.
- Réagir en cas d'anomalie avec l'établissement de fiches d'anomalies, en assurer le dépannage et le suivi et la traçabilité.
- Suivi des fiches de relevés contradictoires.

Conditions particulières d'exercice (NBI, régime indemnitaire...) : NON

Encadrement : NON

Conduite de projet : NON



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Compétences*

Les connaissances de base du poste :

- Connaissance approfondie de l'électricité courante forte et courante faibles.
- Savoir appliquer les règles de sécurité liées aux installations électriques et aux travaux mis en œuvre dans les ERP.
- Savoir lire et interpréter les plans, notices et schémas électriques.
- Connaissance générale en GTC, automatisme et programmation.
- Bonne maîtrise de l'outil informatique.

Savoir-faire :

Compétences impératives :

- Haute-Tension 20KV, consignation et manœuvre.
- Basse-Tension, consignation et manœuvre.
- Gestion Technique Centralisée et automatisme.
- Respect des règles de sécurité dans la maintenance des installations.
- Savoir gérer les situations de crise en intervention d'astreinte

Bonnes connaissances :

- Gestion Technique Centralisée et automatisme.
- Respect des règles de sécurité dans la maintenance des installations
- Sous station de chauffage, Réseau eau surchauffée (90-180 °C – 18 bars)
- Savoir argumenter face aux prestataires et utilisateurs.
- Capacité à appréhender les bases de données et tableaux croisés dynamique via une formation dédiée.

En fonction du niveau de connaissance, des formations et/ou un compagnonnage seront mis en place la 1ère année pour la mission « astreinte ».

Savoir être :

- **Être méthodique et organisé et avoir le sens du résultat.**
- Avoir une conscience professionnelle aiguisée et le sens du service public.
- Réaliser des travaux en autonomie à partir d'une liste fournie.
- Être autonome au quotidien dans l'organisation du travail en sachant rendre compte et se référer à l'autorité.
- Être attentif à la qualité et au sérieux du travail effectué.
- Faire preuve d'initiative et d'anticipation
- Savoir argumenter ses choix techniques auprès des responsables du service et des utilisateurs.
- Avoir le goût du travail en équipe et le sens du service.
- Bonne gestion du stress dans le cadre d'intervention en astreinte.
- Capacité d'explication simple d'une situation aux usagers des locaux.
- Être polyvalent et réactif.

Élément obligatoire :

Permis B